



Vehicule achete avant mariage a qui au divorce

Par **bistoule**, le **02/11/2009** à **16:57**

Bonjour,
je suis sur le point de divorcer ayant commencé la procedure

avant mon mariage j avais acheté un vehicule et donc a mon nom

est ce que a mon divorce mon epouse a le droit de reclamer ce vehicule voir la moitie de sa
valeur

merci de votre reponse qui assez urgente

salutations